



UNE NÉCESSITÉ : LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

MaPrimeRénov' et les CEE sont les premiers dispositifs de soutien à la rénovation énergétique en France. L'année 2022 débute avec des signaux préoccupants pour ces dispositifs, au vu des objectifs fixés en matière de rénovation énergétique :

- Division par deux des aides destinées aux ménages les plus modestes
- Baisse de 30% des aides destinées à la rénovation globale et performante
- Orientation des dispositifs vers le financement de travaux mono-gestes, peu performants, et vers des solutions de chauffage de source électrique, dans un contexte de flambée des prix de l'électricité
- Ralentissement du rythme des rénovations énergétiques en France

CAHIER D'ACTEUR

CAHIER D'ACTEUR
N° 15 Janv. 2022

Thème 9 : Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment ?

LSF ÉNERGIE, UNE ENTREPRISE ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Expert des économies d'énergie, LSF Energie, entreprise mandataire, est acteur de la rénovation énergétique en accompagnant les ménages, les collectivités locales, les énergéticiens et les bailleurs dans la rénovation énergétique des bâtiments, tout en travaillant main dans la main avec les artisans locaux. Opérant dans le cadre des dispositifs MaPrimeRénov' et des certificats d'économies d'énergie (CEE), LSF Énergie s'est spécialisée dans le développement de rénovations globales et performantes, partout en France. L'entreprise est particulièrement engagée dans la lutte contre la précarité énergétique et porte une attention particulière à accompagner les ménages les plus modestes dans leurs travaux de rénovation énergétique.

ENCOURAGER LES RÉNOVATIONS GLOBALES ET PERFORMANTES

Pour atteindre les objectifs ambitieux de neutralité carbone d'ici 2050 et la décarbonation quasi-complète du secteur du bâtiment, trois objectifs majeurs devraient orienter les politiques publiques en matière de rénovation énergétique :

- 1 Améliorer et ajuster les dispositifs français d'aide à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov' et CEE)
- 2 Lutter contre la précarité énergétique en développant davantage les soutiens aux ménages les plus précaires
- 3 Renforcer les rénovations globales et performantes en réorientant les aides vers des travaux plus efficaces

L'URGENCE D'UNE AUGMENTATION DU RYTHME DES RÉNOVATIONS DES DISPOSITIFS INSUFFISANTS POUR RÉDUIRE EFFICACEMENT LE NOMBRE DE PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES EN FRANCE

Le secteur du bâtiment est le second secteur le plus émetteur en CO₂, représentant 26% des émissions en France. Il nécessite une quasi-totale suppression de ses émissions selon la SNBC 2. La rénovation énergétique s'impose comme un des secteurs clés pour l'atteinte de l'objectif neutralité carbone en 2050 et pour assurer l'adaptation de notre société aux impacts du changement climatique.

La loi Climat et Résilience, adoptée en juillet 2021, visait à encourager l'atteinte des classes BBC pour les passoires énergétiques. Pourtant, les aides destinées aux rénovations globales et performantes ont été baissées de 30% dans le cadre du dispositif des CEE et 86% des travaux financés par MaPrimeRénov' étaient des travaux mono-gestes en 2021. Il existe plus de 5 millions de passoires thermiques en 2021, dont 1,5 millions (soit un tiers environ), sont occupées par des propriétaires à faible revenu. 11,6 % des Français consacraient en 2017 plus de 8 % de leurs revenus au paiement des factures d'énergie de leur logement. En 2022, ce sont 12 millions de personnes qui vivent en situation de précarité énergétique.

A l'heure actuelle, les dispositifs d'incitation, que sont les CEE et MaPrimeRénov', peinent à encourager les rénovations dites performantes et globales et à lutter contre la précarité énergétique.

MAPRIMERENOV' : UN SERVICE PUBLIC AMBITIEUX, VICTIME DE SON SUCCES

Lancée le 1er janvier 2020, MaPrimeRénov' a connu un succès fulgurant. En 2022, le

gouvernement a rehaussé ses objectifs à un million de demandes et prévoit un budget de 2 milliards d'euros pour 2022.

MaPrimeRénov' est un dispositif inédit et prometteur pour l'atteinte des objectifs d'économies d'énergie et de lutte contre la précarité énergétique. Alors que des objectifs d'instruction des dossiers MaPrimeRénov' de 15 jours ont été annoncés par le gouvernement, de nombreux ménages et acteurs du système connaissent aujourd'hui des délais plus longs. Avec 764 732 demandes et 372 828 primes versées, seulement la moitié des primes MaPrimeRénov' ont été payées en 2021.

Dès la création du dispositif, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) a été chargée de l'instruction des dossiers. Le succès de MaPrimeRénov' et les ambitions données au dispositif ont mis en lumière la nécessité de moyens complémentaires à attribuer à l'Anah afin d'adapter les services d'instruction et d'améliorer leur efficacité.

COUP D'ARRET DES RÉNOVATIONS DANS LE CADRE DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

Dans le cadre du dispositif des CEE, la rénovation énergétique française est au point mort depuis fin 2021. Depuis plus d'un an, le prix du CEE a baissé de 30% en raison d'une surproduction de 350 TWhc de certificats au cours de la quatrième période. Cette chute du prix a eu un impact sur le marché et a fortement ralenti le rythme des rénovations énergétiques en France. Cumulée à une baisse du montant des aides CEE de 30% à 50% concernant les rénovations globales et les ménages les plus précaires, la rénovation est à l'arrêt depuis le 1^{er} janvier 2022, avec le début de la cinquième période des CEE. Une reprise potentielle n'est estimée qu'entre l'été et la fin d'année 2022 selon la Direction générale de l'Energie et du Climat.

Les ménages les plus modestes sont les premiers à subir ces effets de marché, en étant, à la fois, victimes d'une hausse du prix de l'énergie ainsi que d'une baisse des aides destinées aux ménages précaires et aux rénovations globales.

Face aux objectifs neutralité carbone d'ici 2050 et à l'urgence du changement climatique et de la lutte contre la précarité énergétique, les dispositifs d'aide à la rénovation doivent être **améliorés et réorientés** vers le financement **des rénovations globales et performantes** et **le soutien aux ménages les plus modestes**.

DES PISTES D'AMÉLIORATION DES MESURES STRUCTURELLES A LONG- TERME : RENFORCER LES RENOVATIONS GLOBALES ET PERFORMANTES

Massifier les rénovations globales et performantes, via les certificats d'économies d'énergie

En 2022, seulement 1,6 million de maisons individuelles sont isolées en France. Selon The Shift Project, le rythme des rénovations doit être à hauteur de un million par an pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cependant, les aides destinées aux rénovations globales ont été baissées de 30% dans le cadre du Coup de Pouce CEE concernant les rénovations globales et performantes depuis le 1^{er} janvier 2022. Cette évolution réglementaire détourne l'ensemble des acteurs de la filière des travaux de rénovation globale, devenus trop lourds et complexes à financer. Le 1^{er} février 2022, seulement 8 entreprises étaient signataires de la charte « Coup de Pouce Rénovation performante d'une maison individuelle », contre 35 entreprises en décembre 2021. Il est pourtant nécessaire d'encourager ce type de rénovation en augmentant les aides *a minima* de 20%, notamment à destination des ménages précaires, afin de financer des travaux performants et ayant un impact direct sur les dépenses énergétiques et le confort des ménages.

Lutter contre la précarité énergétique en réhaussant le montant des primes à destination des ménages les plus modestes d'au moins 25%

En 2021, les aides à destination des ménages les plus modestes ont été divisées par deux en un an, voir par trois, en prenant en compte la totalité des baisses de primes cumulées l'année passée. Il conviendrait de développer des mesures spécifiques, à destination des ménages précaires, pour développer les rénovations complètes. Aujourd'hui, malgré des dispositifs incitatifs, le reste à charge de 10% du montant total des travaux est un frein pour de nombreux ménages. Il s'agirait de supprimer ce reste à charge, trop dissuasif, par une augmentation des primes ciblée de 30% à destination des ménages précaires, tout en accentuant les campagnes publiques de sensibilisation concernant le coût réel des travaux.

Rehausser le niveau d'obligation d'au moins 30% pour la cinquième période des certificats d'économies d'énergie

Les dynamiques du marché des CEE et la réconciliation difficile entre la quatrième et cinquième période début 2022 marquent un coup d'arrêt brutal de la rénovation dans le cadre des CEE. Afin d'atteindre les objectifs neutralité carbone en 2050, de relancer efficacement le marché et d'encourager les rénovations en France grâce aux CEE, il conviendrait de relever le niveau d'obligation de la cinquième période d'au moins 30%.

Relancer l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) pour favoriser les rénovations performantes

En 2021, 70% des aides de l'Anah concernent un changement de système de chauffage. En cohérence avec les objectifs français de développement des rénovations performantes, ces travaux doivent être couplés avec une isolation thermique des bâtiments. Il conviendrait de rehausser les primes pour l'ITE de 50%, tout en renforçant les contrôles de ces travaux.

Renforcer les contrôles des travaux, via le partage d'informations sur les opérations de rénovation énergétique pour s'assurer de l'efficacité des travaux subventionnés

Une base de données répertoriant l'ensemble des travaux déjà réalisés et valorisés dans le cadre des CEE et de MaPrimeRénov' devrait être accessible aux acteurs de la rénovation énergétique pour fluidifier les travaux de rénovation et les contrôles. Dans une perspective de lutte contre les fraudes et de transparence, le partage de ces données permettrait d'identifier les travaux de rénovation réalisés et de renforcer la qualité des contrôles. Actualisée annuellement, cette base de données devrait être indexée sur les données publiques des parcelles cadastrales et formalisée sous forme d'API, comme cela est déjà le cas pour les DPE.

DES MESURES CONCRETES ET IMMEDIATES : UNE NECESSAIRE AMELIORATION DU DISPOSITIF MAPRIMERENOV'

Mettre en place un dispositif d'information, de pilotage et de suivi MaPrimeRénov'

Au même titre que le comité de pilotage des CEE, un dispositif d'information, de pilotage et de suivi de MaPrimeRénov', rassemblant les acteurs publics et privés, pourrait être instauré et permettrait de favoriser les échanges entre l'Anah et ses partenaires. Ce dispositif permettrait d'évaluer et effectuer le suivi des rénovations et d'encourager une plus grande transparence de l'Anah.

Améliorer les délais d'instruction des dossiers MaPrimeRénov' en renforçant la collaboration entre l'Anah et les mandataires

Des raisons conjoncturelles et structurelles expliquent les délais d'instruction longs de l'Anah, de plusieurs mois parfois. L'ambition donnée au dispositif MaPrimeRénov' est nécessaire pour la transition énergétique française mais doit indéniablement s'accompagner d'une fluidification et d'une simplification du parcours de demande de prime. Le renforcement de la collaboration entre l'Anah et les mandataires ainsi que l'amélioration du parcours mandataire pourraient être intégrés dans le cadre des accompagnateurs rénov' à partir du 1^{er} janvier 2023.

Renforcer les effectifs et le budget attribué à l'Anah

L'activité de l'Anah a été multipliée par dix en trois ans, alors que ses effectifs n'ont été multipliés que par trois sur la même période. Pour faire face à sa forte hausse d'activité ces dernières années, les effectifs et le budget de l'Anah devraient être augmentés, notamment ceux des services d'instruction des dossiers MaPrimeRénov', en cohérence avec les objectifs qui lui sont assignés.

Consolider le système informatique de dépôt de demande MaPrimeRénov'

Des bugs informatiques de la plateforme MaPrimeRénov' ont pu être observés à de multiples reprises. De nombreux bénéficiaires témoignent du manque de réactivité et des difficultés liées à l'utilisation de la plateforme, qui ne peut absorber qu'un flux limité de connexions simultanées. Le système informatique permettant l'instruction des dossiers devrait être refondu ou, *a minima*, amélioré afin de faciliter le versement et le suivi des primes ainsi que l'expérience usager.